



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 02 février 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 27 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 73

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur David HAEGY
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICHI	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjouda BELHADEF	Madame Céline RENAUD	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Adrien GUENE
Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Laurence GERBET	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Patrice CHATEAU	

Membres absents :

Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
Monsieur Frédéric GOULIER pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Présentation du rapport d'observations définitives portant sur l'enquête relative à la gestion de l'eau de Dijon métropole, de la Chambre régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté**

Courant 2022, Dijon métropole a fait l'objet, comme d'autres collectivités françaises, d'une enquête relative à la gestion de l'eau sur son territoire.

Le rapport issu de cette enquête doit faire l'objet d'une présentation suivis d'un débat au sein du Conseil métropolitain.

Ce rapport décrit de manière très précise l'environnement dans lequel s'est développé le service public de l'eau de la métropole, depuis ses origines, ainsi que les contraintes auxquels ce service public a dû faire face.

Il évoque les solutions mises en œuvre pour lever ces contraintes ainsi que l'intégration de la gestion du service public de l'eau dans les documents structurants du développement de la métropole que sont les SAGE, le S.C.O.T et le PLUI/HD.

Il met en évidence la bonne prise en compte des facteurs environnementaux dans la gestion du service de l'eau potable, notamment ceux liés au classement d'une partie des ressources de la métropole en Z.R.E. (Zone de Répartition des Eaux) et les résultats obtenus en matière de maîtrise des consommations.

Il souligne les efforts que concèdent la métropole pour améliorer son système d'assainissement au-delà des obligations réglementaires définies par le dernier arrêté interministériel de 2015.

Enfin, il relève la politique de solidarité territoriale menée depuis toujours par la métropole en matière de fourniture d'eau aux collectivités extérieures à son territoire qui permet le support du développement de celles-ci. Il s'inquiète du devenir de cette politique si l'approvisionnement en eau devait devenir contraint dans le futur.

Il conclut sur le fait que la sécurisation de la ressource se révèle être l'enjeu primordial pour tous ces territoires.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte de la présentation du rapport d'observations définitives portant sur l'enquête relative à la gestion de l'eau de Dijon métropole, de la Chambre Régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté

SCRUTIN	POUR : 0	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN

